Approbation de neuf nouveaux députés du Burundi à l’Assemblée Est-africaine

PANA, 21 avril 2017 Bujumbura, Burundi - Lâ€™AssemblÃ©e nationale a approuvÃ©, jeudi, les candidatures de neuf nouveaux dÃ©putÃ©s du Burundi, pour un mandat de quatre ans, Ã lâ€™AssemblÃ©e lÃ©gislative de la communautÃ© dâ€™ lâ€™Est/East african community (Cae/Eac), siÃ©geant Ã Arusha, en Tanzanie, a-t-on appris de source parlementaire Ã Bujumbura. Les six pays membres de la CommunautÃ© Est-africaine de libre Ã©change sont le Burundi, le Rwanda, la Tanzanie, lâ€™Ouganda, le Kenya et le Sud du Soudan disposant dâ€™un droit de reprÃ©sentation au Parlement sous-rÃ©gio raison de neuf dÃ©putÃ©s, chacun.

Dans le cas du Burundi, des Ã©quilibres politico-ethniques et de genre entrent en ligne de compte et cinq des neuf nouveaux dÃ©putÃ©s sont issus du Conseil national pour la dÃ©fense de la dÃ©mocratie/Forces de dÃ©fense de la dÃ©mocra (Cndd-Fdd, parti majoritaire). Lâ€™ancien ministre des Affaires de la CommunautÃ© Est-africaine, Mme LÃ©ontine Nzeyimana fait partie de la liste des dÃ©putÃ©s du Cndd-Fdd, moins dâ€™une semaine aprÃ¨s avoir Ã©tÃ© Ã©cartÃ©e du gouvernement. coalition de lâ€™opposition parlementaire, Â«Amizero Yâ€™AbarundiÂ» (Espoir des Burundais, en langue nationale, le Kirundi) alignera deux dÃ©putÃ©s ;Â les minoritÃ©s politico-ethniques comme celles des Tutsi et des Batwa (PygmÃ©es du Burundi), u dÃ©putÃ©, chacun. La liste des nouveaux reprÃ©sentants du Burundi Ã lâ€™AssemblÃ©e lÃ©gislative Est-africaine comporte femmes. Le rÃ´le de cette institution lÃ©gislative, en place depuis 2001, reste nÃ©anmoins mal connu du grand public, dans les pays membres de la communautÃ©. ThÃ©oriquement, lâ€™AssemblÃ©e lÃ©gislative Est-africaine (Alea) devait Ãªtre la derniÃ¨re Ã©tape du processus formel dâ€™institutionnalisation de la CommunautÃ© Est-africaine, avant dâ€™aboutir Ã une fÃ©dÃ©ration politique des six pays membres qui semble encore lointaine. En pratique, les 54 parlementaires, qui composent lâ€™AssemblÃ©e lÃ©gislative, sont dÃ©jÃ jugÃ©s en nombre insuffisant pour reprÃ©senter lâ€™ensemble des 14 dâ€™habitants dâ€™Afrique de lâ€™Est. A titre indicatif, le Burundi dispose, Ã lui seul, de plus de 110 dÃ©putÃ©s Ã lâ€™As nationale, pour lâ€™une des plus faibles populations dâ€™Afrique de lâ€™Est (environ 11 millions dâ€™habitants). Lâ€™Ã©q que chaque pays nomme le mÃªme nombre dâ€™Ã©lus Ã lâ€™Alea, sans tenir compte du nombre dâ€™habitants ou de la de dÃ©mographique, ce qui affecte la qualitÃ© de la reprÃ©sentation, de lâ€™avis des analystes. Lâ€™indÃ©pendance de lâ€™i vis des pouvoirs politiques et exÃ©cutifs dans les Etats membres fait encore dÃ©bat, quant Ã sa capacitÃ© rÃ©elle de mener Ã bien ses missions. La principale mission de lâ€™â€™Alea est de contrÃ´ler le bon usage des ressources financiÃ¨res, en vertu lâ€™article 49 qui stipule que lâ€™AssemblÃ©e dÃ©bat et approuve le budget de la CommunautÃ©, examine les rapports annu dâ€™activitÃ©s, ainsi que les audits annuels effectuÃ©s par la commission dâ€™audit. Mais, dans la pratique, on fustige gÃ©nÃ©ralement que lâ€™Alea nâ€™est pas impliquÃ©e dans la prÃ©paration des projets de budget et ne fait quâ€™entÃ©rir propositions que lâ€™exÃ©cutif lui soumet, compromettant ainsi le contrÃ´le de la probitÃ© et de la rigueur dans lâ€™utilisation ressources communautaires. Dâ€™un autre cÃ´tÃ©, le suffrage indirect dans le choix des dÃ©putÃ©s de lâ€™AssemblÃ©e lÃ© africaine (par les parlements et non par les Ã©lecteurs) ne rassure pas non plus les opinions dans les pays membres. Lâ€™article 50.1 des textes fondateurs de lâ€™AssemblÃ©e prÃ©voit normalement que les Ã©lus Â«reprÃ©sentent, autant que les diffÃ©rents partis politiques, les courants de lâ€™opinion, les deux sexes, ainsi que dâ€™autres groupes dâ€™intÃ©rÃªts p Â». Or, nombreux sont encore ceux qui, dans les opinions, craignent que les AssemblÃ©es nationales, pour une raison ou une autre, ne peuvent parfois envoyer Ã Arusha des personnes incapables de faire avancer la cause de la CommunautÃ©.

Â

Â

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});